

7. Manipulation et STOCKAGE

| | |
|------------------------------|--|
| Précautions pour la sécurité | Assurer bien ventilation. Prendre précautions contre les décharges statiques. Stocker conformément à toutes les réglementations nationales, régionales et locales relatives au stockage, à la manipulation, à la distribution et à l'élimination des liquides combustibles. NE PAS FUMER. Des flammes nues, des éléments chauds ou d'autres sources d'inflammation ne doivent pas être présents. Stocker dans des récipients bien fermés et clairement étiquetés dans un endroit frais et bien ventilé. |
| Mesures techniques | |
| Conditions de stockage | |

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PRECAUTIONS A PRENDRE LORS DE LA MANIPULATION ET

STOCKAGE :Tenir les aérosols liquides et les vapeurs à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éteignez ou retirez toutes les sources d'ignition. Utiliser des méthodes de ventilation appropriées pour éviter l'accumulation de vapeur. Éviter de pulvériser des surfaces chaudes. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation et les poussières de ponçage ou de meulage. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas prendre en interne. Utiliser des méthodes adéquates de ventilation, d'équipement respiratoire et de protection individuelle. Ne pas réutiliser, souder, percer ou chauffer des récipients vides pouvant contenir des vapeurs explosives. Suivez les avertissements sur l'étiquette jusqu'à ce qu'ils soient soigneusement nettoyés ou envoyés pour élimination. Ne pas chauffer, percer ou incinérer les contenants. Le contenu est sous pression et peut contenir des vapeurs explosives, même lorsqu'il est vide. Ne pas enlever ou dégrader l'étiquette.

AUTRES PRÉCAUTIONS :

Contenu sous pression. Ne pas stocker au-dessus de 120 degrés. F (50 deg. C) ou permettre une exposition prolongée au soleil. Protégez les contenants contre les dommages. Stocker dans des bâtiments ou des zones conçues et protégées pour le stockage des aérosols.

8. Contrôles de l'exposition et protection personnelle

| | |
|----------------------|--|
| Mesures d'ingénierie | Assurer une bonne aération. Aucun récipient ne doit être pénétré tant qu'il n'est pas exempt de gaz. Les ouvriers à l'extérieur doivent surveiller les ouvriers à l'intérieur du navire. |
| Respiratoire | Utiliser un respirateur approuvé NIOSH en cas de pulvérisation. |
| Gants | Nitrile, PVC, Néoprène |
| Les yeux | Lunettes de sécurité avec écran anti-éclaboussures ou écran facial |
| Autres mesures | Tablier de protection, manches longues, bottes résistantes aux produits chimiques. |

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---|------------------|
| Apparence | Liquide incolore |
| Odeur | Solvant |
| Point d'ébullition | 350oF-373oF |
| Point de rupture | - 216 degrés F |
| Densité de vapeur | > Aérien |
| Solubilité dans l'eau | Appréciable |
| COV 5,29 lb/gl 635 g/l (moins l'eau et les solvants exemptés) 3,00 lb/gl 360 g/l (COV émis) | |
| Limites explosives | UEL-8.5 LEL-0.5 |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Stabilité | Écurie |
| Conditions à éviter | Températures élevées et sources d'inflammation et accumulation de vapeur |
| Matériaux à éviter | Agents oxydants forts. |
| Décomposition dangereuse ou sous-produits : monoxyde de carbone, carbone | Dioxyde, gaz contenant du chlore |
| | Gaz contenant du fluor. |

11. Informations toxicologiques

| | |
|----------------------|--|
| Lentilles de contact | Les liquides, les aérosols et les vapeurs sont irritants, peuvent provoquer des douleurs, des larmolements, des rougeurs. |
| Contact avec la peau | Un contact prolongé ou répété peut entraîner un dégraissage et un dessèchement de la peau. L'inhalation prolongée peut être nocive. Maux de tête, étourdissements, nausées peuvent résulter d'une surexposition. |
| Inhalation | |
| Ingestion | Nocif ou mortel en cas d'ingestion |

12. Informations écologiques

| | |
|------------------|-------------------------|
| Mobilité | Données non disponibles |
| Biodégradabilité | Données non disponibles |
| Bioaccumulation | Données non disponibles |
| Écotoxicité | Modérément toxique |

13. Procédures d'élimination

L'élimination doit être conforme aux réglementations locales, régionales ou nationales. Les déchets et emballages contaminés doivent être détruits par incinération dans un incinérateur agréé. Si la récupération du produit contaminé n'est pas possible, il doit être détruit par incinération.

14. Informations sur le transport

| | |
|--|---|
| Nom pour la livraison | Bien de consommation-ORM-D |
| Classe de danger | N'est pas applicable |
| Numéro d'identification | N'est pas applicable |
| Groupe d'emballage | N'est pas applicable |
| Étiquettes requises : Dans une boîte : | "ORM-D" la plupart des gens utilisent le nom d'expédition complet Consumer Commodity-ORM-D avec juste le « ORM-D » dans la boîte. |

15. Informations réglementaires

| | |
|-------------|----------------|
| RCRA | Non à signaler |
| CERCLE | Non à signaler |
| LEP 311/312 | Non à signaler |
| LEP 313 | Non à signaler |

Les informations contenues dans cette FICHE SIGNALÉTIQUE sont fournies conformément à la norme 29CFR 1910.1200 pour transmettre des informations concernant la nature dangereuse du produit nommé. Les informations fournies ont été compilées à partir des sources les plus fiables disponibles au moment de la préparation et à la lumière des situations d'exposition prévisibles les plus raisonnables attendues de l'utilisation prévue de ce produit. Le ou les matériaux peuvent présenter une exposition plus ou moins dangereuse dans d'autres circonstances indépendantes de la volonté du fabricant. Par conséquent, il est impératif que toutes les instructions et tous les avertissements sur l'étiquette du produit soient lus et suivis à la lettre.